

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/12/2011

Réception par le Prefet : 12/12/2011

Publication : 14/12/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2011-5-2-4

Séance du jeudi 8 décembre 2011

BUDGET PRIMITIF 2012 INTERVENTIONS DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DU TOURISME (POLITIQUE F04)

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche, en date du 15 novembre 2011,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE :

- ❖ d'inscrire au titre du BP 2012 les autorisations de programme et les crédits de paiement suivants :

➤ **Programme F041 Promotion Touristique**

En investissement :

- * une autorisation de programme à hauteur de 2 330 069 €
- * un crédit de paiement de 1 888 000 €

En fonctionnement :

- * un crédit de fonctionnement de 2 870 000 €
dont 2 510 000 € pour l'ADT et 360 000 € pour les interventions touristiques

➤ **Programme F042 Maison de l'Alsace à Paris**

En fonctionnement :

- * un crédit de 301 000 €

➤ **Programme F045 Bioscope**

En investissement :

* un crédit de paiement de 100 000 €

En fonctionnement :

* un crédit de fonctionnement de 100 000 €

➤ **Programme F047 – Pierre & Vacances**

En investissement :

* une autorisation de programme de 3 000 000 €

* un crédit de paiement de 100 000€

➤ **Programme F048 – Centre aqualudique**

En investissement :

* une autorisation de programme de 2 000 000 €

* un crédit de paiement de 100 000 €

❖ de donner délégation à la Commission Permanente au titre des programmes sus-mentionnés pour :

- l'affectation des autorisations de programme, des crédits de paiement et des recettes votés,
- l'approbation de l'ensemble des conventions à intervenir.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Adopté

3 voix contre :

Frédéric HILBERT, Michel HABIB et Max DELMOND

5 abstentions :

Gilbert BUTTAZZONI

Pierre FREYBURGER

Hubert MIEHE

Joseph SPIEGEL

Henri STOLL

Francis FLURY ne participe pas au vote relatif
au programme F042 Maison de l'Alsace à Paris